

RECLOSES PATRIMOINE DYNAMIC - Action C

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

RECLOSES PATRIMOINE DYNAMIC

OPCVM géré par Investisseurs Dans l'Entreprise (« IDE AM »)

Code ISIN : FR0011253616 (Action C) - Devise de libellé : Euro

Site internet : <https://www.ide-am.eu>

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la société de gestion au + 33 (0)1 85 08 25 90 ou par e-mail contact@ide-am.eu

Investisseurs Dans l'Entreprise est une société de gestion agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 29 décembre 2023

En quoi consiste ce produit ?

Type

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Durée

La durée d'existence prévue de la SICAV est de 99 ans. Le conseil d'administration de la SICAV peut, à tout moment et pour quelque cause que ce soit, proposer à une assemblée extraordinaire, sa dissolution anticipée ou sa liquidation.

Objectifs

L'objectif de la SICAV est la recherche de performance, en investissant essentiellement sur les marchés actions et de taux mondiaux, par la mise en œuvre d'une gestion active et discrétionnaire reposant notamment sur la sélection d'instruments financiers fondée sur l'analyse fondamentale des émetteurs. La gestion de la SICAV étant discrétionnaire, la SICAV n'est pas gérée en référence à un indice et n'a pas d'indicateur de référence représentatif.

La SICAV est exposée, de manière discrétionnaire, aux produits d'actions ainsi qu'aux produits de taux, en fonction des évolutions et des opportunités des marchés. La SICAV peut investir jusqu'à 10% de son actif net dans des OPC.

Le processus de gestion de la SICAV combine les approches macroéconomiques et de sélection des entreprises et émetteurs.

Concernant les produits d'actions, l'allocation géographique et sectorielle résulte de l'analyse de l'environnement macroéconomique et financier. La sélection des actions s'appuie sur un processus d'analyse fondamentale des entreprises.

La sélection des produits de taux repose sur une double analyse : l'analyse du risque de crédit visant à évaluer le risque de défaut et l'analyse taux en fonction du scénario économique retenu. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

La SICAV respecte les fourchettes d'exposition suivantes :

- Entre 0 et 100% en actions de toutes zones géographiques, de tous secteurs et de toutes tailles de capitalisation, dont 50% maximum de l'actif net dans des petites capitalisations.
- Entre 0 et 100% de l'actif net en produits de taux de tous émetteurs, souverains, publics ou privés, français ou étrangers, de toutes notations, dont 20% maximum de l'actif net en obligations convertibles, échangeables ou remboursables en actions, et jusqu'à 50% maximum de l'actif net en titres spéculatifs (à haut rendement) ou non notés, à l'émission ou en cours de vie. La sensibilité de la part du portefeuille exposée directement ou indirectement aux produits de taux sera maintenue dans une fourchette comprise entre 0 et 10.
- Jusqu'à 50 % de l'actif net, de façon directe ou indirecte, en actions et/ou produits de taux, des pays hors OCDE.
- Entre 0 et 100% au risque de change sur des devises hors euro.

La SICAV peut investir sur les marchés actions (dont les petites capitalisations) et les marchés de produits de taux (dont les marchés actions et produits de taux des pays émergents) et jusqu'à 10% de son actif en actions ou parts d'OPCVM de droit français ou étranger et en FIA européens ouverts à une

clientèle non professionnelle, répondant aux conditions de l'article R 214-13 du Code Monétaire et Financier, de tout type, dont des OPC cotés/ETF et notamment ceux spécialisés sur les marchés des matières premières, dont les métaux précieux.

La SICAV peut également intervenir sur :

- Des contrats financiers à terme fermes ou optionnels, dans un but de couverture des risques action, de taux et de change et dans des titres intégrant des dérivés tels que des obligations convertibles, échangeables ou remboursables en actions, obligations *callable* et *puttable*.
- Des dépôts, emprunts d'espèces, acquisitions et cessions temporaires de titres.

Des critères ESG contribuent à la prise de décision d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation des sommes distribuables.

Conditions de souscription et de rachat : Les demandes de souscription et rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative à 12 heures auprès de Rothschild Martin Maurel, et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (J). Les règlements interviennent le troisième jour ouvré suivant (J+3).

Montant minimum de souscription initiale : 10 000€

La valeur liquidative est calculée chaque jour à l'exception des jours fériés légaux français et des jours de fermeture de la Bourse de Paris (calendrier Euronext SA).

Investisseurs de détail visés

Cet OPCVM s'adresse aux investisseurs qui souhaitent disposer d'un support d'investissement diversifié, susceptible d'être exposé principalement au risque des marchés actions.

Cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement. Elle ne s'adresse pas à des investisseurs qui souhaitent ne subir aucune perte en capital ou une perte limitée.

Souscripteurs/Personnes non éligibles : Les *US persons* (personnes américaines) et les NPFFI (*Non Participating Foreign Financial Institutions* – institutions financières qui décident de ne pas collaborer avec l'agence américaine en charge de la collecte des taxes et du code fiscal) ; tout ressortissant russe ou biélorusse, toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie, ou toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie, sauf aux ressortissants d'un État membre et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre de l'UE. (Cf. prospectus)

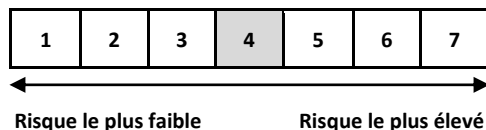
Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel. Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Investisseurs Dans l'Entreprise - 3, Rue de Messine 75008 Paris - Tél : +33 (0)1 85 08 25 90 ou par e-mail à l'adresse suivante : contact@ide-am.eu. Toute autre information pratique est également disponible aux mêmes coordonnées.

La valeur liquidative de Recloses Patrimoine Dynamic C est disponible auprès de la société de gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.



 L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans ; dans le cas contraire, le risque réel peut être très différent, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou s'ils ne sont plus en mesure de faire face à leurs échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative. Les titres évalués « spéculatifs » ou non notés présentent un risque accru de défaillance.

Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : supérieure à 5 ans			
Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans *
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 000 €	2 790 €
	Rendement annuel moyen	-70,0%	-22,5%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 580 €	9 710 €
	Rendement annuel moyen	-14,2%	-0,6%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 490 €	14 450 €
	Rendement annuel moyen	4,9%	7,6%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 660 €	18 090 €
	Rendement annuel moyen	26,6%	12,6%

* **Scénario défavorable :** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et juin 2023.

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juillet 2017 et juillet 2022.

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juin 2013 et juin 2018.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Investisseurs Dans l'Entreprise n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'OPC est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. Une défaillance de la société de gestion serait sans effet pour votre investissement. La garde et conservation des actifs de votre OPC sont en effet assurées par le dépositaire de votre OPC. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coût au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et que pour l'autre période de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 € sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	535 €	1 105 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,4%	2,0% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,6% avant déduction des coûts et de 7,6% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,50% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 450 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	0,81% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels de l'exercice ayant clôturé en décembre 2022.	78 €
Coûts de transaction	0,08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	7 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : supérieure à 5 ans, justifiée principalement par une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux.

Vous pouvez racheter vos actions quotidiennement. Les demandes de rachat sont reçues et centralisées chaque jour à 12h auprès de Rothschild Martin Maurel, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris (calendrier Euronext SA), et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J). Les règlements afférents aux rachats interviennent le troisième jour ouvré suivant (J+3). Aucun coût de sortie n'est facturé pour ce produit.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter la société de gestion par téléphone au +33 (0)1 85 08 25 90, par courrier adressé au 3, Rue de Messine - 75008 Paris, ou par e-mail à l'adresse suivante : contact@ide-am.eu.

Autres informations pertinentes

Toutes les informations légales concernant l'OPC peuvent être obtenues auprès d'Investisseurs Dans l'Entreprise - 3, Rue de Messine 75008 Paris ou par téléphone au +33 (0)1 85 08 25 90 ou par e-mail à contact@ide-am.eu.

Les calculs de scénarios des performances passés sont publiés sur le site internet de la société de gestion : www.ide-am.eu.

L'OPC promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.